

Mesures et protocoles de réouverture

Cher(e) curiste,

Vous avez fait le choix de bénéficier de votre cure thermale cette année, et nous vous en remercions.

C'est aussi, pour nous, une marque de confiance à laquelle nous sommes sensibles, car, vous l'avez compris, notre priorité sera de préserver votre santé et votre sécurité, tout au long de votre cure dans ce contexte si particulier.

Pour cela, un protocole a été élaboré en relation entre notre profession, la Direction Générale de la Santé et les Agences Régionales de la Santé.

Celui-ci s'appliquera dès votre inscription en cure et pendant votre présence dans l'établissement. Sa réussite dépendra de l'attention que nous porterons ensemble sur le respect des consignes et de la rigueur dans l'application des règles, qui vous le verrez, ne sont pas si différentes de celles que vous respectez dans votre quotidien.

À savoir : La médecine thermale assure que le virus n'est pas présent de manière intrinsèque dans l'eau minérale, ni dans ses dérivés gaz, vapeurs et boues thermales. Les établissements thermaux ont une longue tradition et culture de prévention du risque sanitaire et leurs personnels y sont formés d'une façon générale et systématiquement dans le cadre de la crise sanitaire.

Les Grands Thermes de La Bourboule vous accueillent donc dès le 6 juillet prochain.

Un protocole précis est mis en place pour l'accueil et la réalisation des soins, qui commence dès la prise de contact avec le curiste, ainsi avant votre arrivée :

- **Vérifiez que vos antécédents et que votre état de santé ne contre indiquent pas la cure. En cas de doute, l'avis de votre médecin traitant ou du médecin thermal doit être recherché.**
- **Assurez-vous de ne pas ressentir des symptômes COVID avant votre déplacement.**
- **Vérifiez votre température si nécessaire (Si votre température est supérieure à 38°C ne vous déplacez pas en cure).**
- **Appliquez et respectez les mesures barrières autant que possible dans votre vie quotidienne.**

Les mesures prises par votre établissement afin de garantir votre sécurité sanitaire

Un cabinet spécialisé en hygiène et sécurité a été recruté spécialement pour la mise en œuvre du guide sanitaire et former le personnel. L'ensemble des mesures prises par la direction répond aux recommandations de la Direction Générale de la Santé.

Vous concernant :

- **L'accès à l'établissement sera réservé exclusivement aux curistes et au personnel** sur les temps de soins. En dehors de ces temps, les espaces accessibles seront réduits et désinfectés régulièrement.
- Afin de garantir le **respect de la distanciation sociale**, chacun d'entre vous sera convoqué à une heure précise afin d'assurer le suivi des curistes au sein de l'établissement et éviter une trop grande proximité.
- **Le port du masque sera obligatoire mais non fourni.** (Possibilité de s'en procurer à un prix de vente de 70 centimes l'unité).
- **Un marquage au sol sera mis en place dans l'établissement** afin de respecter la distanciation sociale d'au moins un mètre ainsi qu'un sens de circulation. Une marche en avant garantissant au maximum les zones dites « pieds propres/pieds sales » a également été mise en place. Les espaces d'attente et de croisement seront réduits au maximum.
- **De nouveaux accessoires de cure individuels seront vendus**, afin que chaque curiste puisse gérer son propre matériel. Certains accessoires, comme les canules, seront fournis par l'établissement et désinfectés par ce dernier.
- La prise de température à l'entrée de l'établissement ne sera pas mise en œuvre, d'après nos médecins thermaux, elle peut induire de faux négatifs ou de faux positifs et engendrer un sentiment de protection propice au relâchement de vigilance dans l'application des mesures barrières. **Nous vous demandons donc sur ce point une autosurveillance.**
- **Discipline et respect des consignes** seront une des clefs du dispositif mis en place pour votre sécurité.

Concernant l'établissement :

Désinfection et nettoyage

- Les protocoles d'hygiène que nous appliquons habituellement seront renforcés et élargis.
- Des points de « désinfection des mains » pourvus de flacons de solution hydro alcoolique seront installés à l'entrée et sortie des thermes, à l'entrée de chaque zone de soins. Ils seront des points de passage obligatoires.
- Le vestiaire fera l'objet d'une attention particulière, les points de retour du linge utilisé seront séparés des points de distribution, les casiers seront désinfectés régulièrement par nos équipes.
- Tous les postes de soins font, comme chaque année, l'objet d'un nettoyage minutieux entre chaque utilisation. Cette procédure sera complétée par une désinfection en cours et en fin de journée.

Protocole à suivre

Nous vous invitons à venir dans l'établissement **sans livres ou magazines**, de vous présenter avec le **minimum d'effets et d'objets** personnels.

Dans les casiers, vous devrez, autant que faire se peut, **emballer vos effets dans une housse** ou un sac jetable, y compris les chaussures. Les curistes traités pour les voies respiratoires habituellement en tenue de ville devront porter une surblouse obligatoire (fournie en accessoire de cure pour les 18 jours au prix de 11.50 €).

Enfin, l'accompagnement d'un enfant sera limité à une seule personne ne pratiquant pas de soins.

Toute l'équipe des Grands Thermes vous remercie pour votre compréhension et met tout en œuvre pour vous accompagner agréablement tout au long de votre cure thermale.

Nous vous remercions pour votre confiance et fidélité.

D'ici là, prenez soin de vous.

La direction et l'ensemble des équipes des Grands Thermes.